



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

Lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité de
Sainte-Anne-De-La-Rochelle qui sera tenue
le mardi le 5 avril 2022,
il sera procédé au dépôt du rapport financier pour
l'année terminée au 31 décembre 2021
tel que requis par
le C.M. art. 176.2.1.

FAIT À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 24e jour de mars 2022.

Majella René,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Majella René, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 24 mars 2022 entre 9h et 17h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 mars 2022

Majella René,
Directrice générale et greffière-trésorière